

**Projet : Catalogue d'actions exemplaires de santé au travail**

(L'esquisse de projet utilisée est celle de Promotion Santé Suisse : voir « Eléments d'une esquisse de projet » [www.quint-essenz.ch](http://www.quint-essenz.ch) )

## 1. Informations générales

<i>Composante</i>	Composante 4 : Réduction des difficultés physiques et mentales liées à l'âge dans le travail
<i>Personne(s) responsable(s)</i>	Rosalie Beuret, coordinatrice de Juragenda 21
<i>Numéro de téléphone</i>	032 420 53 10
<i>Adresse électronique</i>	rosalie.beuret@jura.ch
<i>Institution responsable envisagée</i>	Juragenda 21 (République et Canton du Jura)
<i>Date / version</i>	19/05/05
<i>Remarques</i>	

## 2. Arguments pour le projet

<i>Situation de départ</i>	<p>Dans sa démarche d'Agenda 21, appelé Juragenda 21, avec comme fil rouge la promotion de la santé et de la qualité de vie, la République et Canton du Jura souhaite promouvoir la santé au travail et ce, notamment en encourageant le secteur public et privé, à développer des projets favorisant la santé de leurs employéEs. A ce titre, il fait partie du champ d'actions « Santé au travail : l'Etat montre l'exemple sans donner de leçons » qui constitue une des cinq priorités de Juragenda 21. L'idée de ce projet est donc de sensibiliser le monde professionnel à cette problématique par le biais d'un catalogue présentant des « bonnes pratiques ».</p> <p>Pour la réalisation de ce catalogue, la République et Canton du Jura a mandaté equiterre, une association à but non lucratif.</p> <p>L'idée du « catalogue d'actions exemplaires de santé au travail » est une des actions issue du forum représentatif de la société civile jurassienne (partis politiques, syndicats, chambre de commerce et de l'industrie, milieu de la santé, etc) de Juragenda 21. Elle a notamment été portée par M. Jean Parrat, hygiéniste du Canton du Jura et approuvée par le Gouvernement jurassien.</p> <p>Vu le caractère novateur du catalogue, la recherche de bonnes pratiques s'avère particulièrement conséquente. Un soutien de 50+ Santé garantirait non seulement la finalisation d'un projet de qualité, mais également une plus-value pour la population âgée de plus de cinquante ans. En effet, pour certaines problématiques de santé au travail, les cinquante ans et plus représentent une population cible très marquée et il est donc utile d'orienter ce projet dans ce sens.</p> <p>Ce catalogue se présentera sous la forme électronique et comprendra différentes fiches signalétiques résumant ces exemples. Ce format offre en effet</p>
----------------------------	--

	<p>l'avantage de pouvoir être modifié et complété au fil du temps et permet une large diffusion, notamment via internet. Dans la mesure du possible, chaque action exemplaire proposera un lien direct avec une personne connaissant parfaitement la problématique.</p> <p>Ce catalogue se présentera donc comme un outil utile pour les PME, mais qui devrait aussi permettre de largement les atteindre.</p>
<i>Besoin objectif / subjectif</i>	<p>La rentabilité économique et l'efficacité sont des facteurs prépondérants dans le monde professionnel. Dans ce milieu, la promotion de la santé est souvent perçue comme nécessitant de lourds investissements. Or, promouvoir la santé au travail peut dans de nombreux cas améliorer le rendement. Partant de ce constat, il paraît indispensable, pour inciter aussi bien le secteur privé que public, de proposer des exemples d'aménagement simples à mettre en place et procurant un retour sur investissement.</p> <p>D'une manière générale, les personnes de cinquante ans et plus sont particulièrement touchées par l'absence de mesures de promotion de la santé. Certains efforts, physiques ou psychiques, sont en effet, plus difficiles à surmonter. Certaines problématiques comme le travail de nuit, le work life balance, le port de charges, le travail nécessitant une acuité visuelle élevée ainsi que les adaptations aux changements, les concernent particulièrement et il est important de les prendre en compte.</p> <p>En s'inscrivant dans le cadre du projet 50+ santé, le catalogue bénéficierait d'un plus large réseau d'acteurs et donc d'une meilleure mise en valeur. Or, cet argument est non seulement valable pour sa diffusion, mais aussi pour sa mise à jour qui pourra alors se montrer bien plus riche, étant donné qu'elle portera sur l'ensemble de la région latine.</p> <p>Réciproquement, 50 + santé bénéficiera d'un accès facilité aux réseaux existants notamment autour de l'hygiéniste du travail du Jura, J. Parrat.</p>
<i>Projets déjà réalisés</i>	Aucun à notre connaissance
<i>Projets apparentés</i>	PME-vital et d'autres projets de Promotion Santé Suisse

### 3. Vision et objectifs

<i>Vision (perspective à long terme)</i>	<p>L'objectif à long terme est que la promotion de la santé sur le lieu de travail ne soit plus considérée comme une chose à faire „en plus“, mais bien comme une condition-cadre pour assurer un développement profitable à tous sur le lieu de travail.</p> <p>Bien que ce catalogue ait été jusqu'à présent un projet du Canton du Jura, la poursuite de son développement dans le cadre du programme intercantonal 50 + santé lui donnera une portée beaucoup plus large. Il serait intéressant que les autres cantons participent à son enrichissement par de nouveaux exemples.</p> <p>Donnant suite à ce catalogue, les exemples de bonnes pratiques, issus de la pratique, seront alors promus dans les entreprises. Des démarches proactives ainsi qu'un suivi auprès de certaines PME jurassiennes seront également mis en place.</p>
<i>Objectifs (impacts visés à la fin du</i>	Sur la base du catalogue, sensibiliser le monde professionnel au domaine de la santé au travail et inciter les personnes responsables à s'engager en

projet)	faveur de la santé de leurs collaboratrices et collaborateurs, notamment pour les personnes de cinquante ans et plus.  Présenter la promotion de la santé sous un angle économique et favorable au succès d'une entreprise.
---------	---

#### 4. Settings, groupes-cible

<i>Settings (lieux de vie dans lesquels des impacts sont visés)</i>	Entreprises privées et services publics du Canton du Jura et de la Suisse latine.
<i>Groupes-cible</i>	Le catalogue ne se limite pas aux cheffes et chefs d'entreprises et responsables du personnel. Il est destiné à toute personne qui souhaite améliorer son cadre de travail ainsi qu'à toute personne désirant se renseigner et s'informer sur la santé en entreprise. Il vise encore à sensibiliser particulièrement le monde du travail aux problématiques que connaissent les collaboratrices et collaborateurs âgés de plus de cinquante ans.
<i>Personnes-clé</i>	Jean Parrat, hygiéniste du travail et répondant pour ce projet.  Chloé Saas, déléguée à la prévention et promotion de la santé et co-responsable de Juragenda 21.

#### 5. Structure du projet

<i>Organisation (direction de projet, collaborateurs, groupes d'accompagnement etc.)</i>	<p><b>Responsables du projet : Juragenda 21 et 50 + santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rosalie Beuret, coordinatrice de Juragenda 21</li> <li>- Chloé Saas, déléguée à la prévention et promotion de la santé et co-responsable de Juragenda 21</li> <li>- Jacques Bury, responsable du programme 50 + santé</li> <li>- Natacha Litzistorf, directrice d'équiterre</li> </ul> <p><b>Partenaires opérationnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Julie Buclin, chargée de projet</li> <li>- Vera sandoval, programme 50 + santé</li> </ul> <p><b>Groupe d'accompagnement stratégique : membres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean-Luc Baierlé, médecin cantonal</li> <li>- Pascal Froidevaux, Promotion Santé Suisse</li> <li>- Jean-Frédéric Gerber, directeur de la Chambre de commerce et de l'industrie du Jura</li> <li>- Vincent Gigandet, Union jurassienne des arts et métiers</li> <li>- Michael Kohlbacher, Promotion Santé Suisse</li> <li>- Jean Parrat, hygiéniste du travail</li> <li>- Danièle Racheter, présidente de l'association suisse des infirmières et infirmiers, section NE/JU</li> <li>- Thomas Sauvain, secrétaire de l'Union syndicale jurassienne</li> <li>- Yvette Tauriello, collaboratrice au bureau de l'égalité</li> </ul>
--	--

#### 6. Méthodologie

<i>Stratégies</i>	Il s'agit de créer un catalogue électronique présentant des exemples pratiques de promotion de la santé au travail.
-------------------	---

Ce catalogue comprendra des chapitres correspondant à différentes thématiques de la santé au travail. Chaque thématique sera brièvement introduite et donnera lieu à une fiche exemple. Dans les grandes lignes, les chapitres traités seront:

**1. La santé au travail nous concerne tous**

- Pourquoi améliorer la santé au travail ?
- Pour qui ?
- Comment ?
- Quelques chiffres

**2. Poste de travail**

- Ergonomie
- Gestion des risques
  - Risques physiques, mécaniques, électriques
  - Risques chimiques et biologiques
  - Rayonnements non-ionisants
- Prévention des accidents
- Allergies et travail
- Femmes et lieu de travail
  - Femmes enceintes et protection de la maternité

**3. Ambiance au travail et rapport à l'entreprise**

- Communication interne et relations dans l'entreprise
  - Participation active des employé-e-s
- Elimination et diminution du stress
- Violence
- Harcèlement psychologique
- Harcèlement sexuel
- Horaires
  - Travail de nuit et travail posté
- Tabac et fumée
- Alcool, drogues et autres substances entraînant la dépendance

**4. Animation et services offerts par l'entreprise**

- Restaurant d'entreprise et alimentation
- Sorties d'entreprises
- Loisirs liés à l'entreprise
- Services aux employé-e-s
- Work life balance

**5. Liens utiles****6. Bases légales**

Des fiches exemples compléteront chacun des chapitres et devront montrer à la fois les bienfaits sur le personnel et le retour sur investissement de manière autant que possible chiffrée. Ce retour pourra s'exprimer sous différentes formes comme une baisse des coûts, de l'absentéisme, du taux d'erreur, ou alors, une augmentation de la productivité. Ils seront présentés sous forme de fiches claires, en format A4, et facilement imprimables. Les

	<p>fiches exemples<sup>1</sup> regrouperont différentes rubriques:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Type d'entreprise, secteur d'activité, taille et date du projet</li> <li>• Description du projet</li> <li>• Effets du projets</li> <li>• Contacts</li> <li>• Liens vers d'autres exemples semblables du catalogue</li> <li>• Illustration/ tableau/ témoignage</li> </ul> <p>Une page de liens permettra encore aux personnes intéressées d'approfondir leurs connaissances dans un sujet, de contacter des professionnels ou les organes étatiques adéquats.</p> <p>La base de données sera gérée dans le Canton du Jura dans le cadre de Juragenda 21, par le groupe du canton du Jura avec la participation des responsables du programme 50 + santé.</p> <p>La base sera utilisée par les deux programmes selon leurs besoins respectifs, tout en indiquant clairement qu'il s'agit d'un projet conjoint, en utilisant par exemple une formulation telle que : « un projet conjoint de Juragenda 21 et du programme intercantonal latin 50 + santé ».</p>
<p><i>Cadre temporel et calendrier global (planification, réalisation et évaluation)</i></p>	<p>Dans le cadre du mandat donné à equiterre en 2004 par la République et Canton du Jura, l'arborescence du catalogue, les problématiques à traiter, les textes introductifs, un projet de site Internet (<a href="http://jura.eaktion.com">http://jura.eaktion.com</a>) ainsi qu'une prérecherche sur les exemples ont déjà été réalisés.</p> <p>Il s'agira donc de poursuivre le travail sur les exemples qui demande un important investissement et de l'enrichir. Une recherche spécifique aux personnes âgées de 50 ans et plus est alors prévue dans ce contexte.</p> <p><b>Août 2005 - novembre 2005: élaboration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la recherche d'actions qui ont été mises en œuvre par des entreprises et qui correspondent aux critères établis: il est notamment nécessaire de pouvoir évaluer les avantages et bénéfiques que les entreprises ont tirés de l'application de certaines mesures. L'objectif est d'avoir au minimum un exemple concret d'entreprise pour chaque thème du catalogue. Il s'agira ensuite de rédiger les fiches et de les insérer dans la base de données. Préalablement, des contacts devront donc être pris avec chaque entreprise et des contrats autorisant la diffusion de l'exemple établi.</li> <li>• Développement d'une porte d'entrée spécifique au « 50 ans et plus » dans le catalogue. Passer en revue chacun des 26 thèmes et apporter un éclairage « 50 ans et plus » chaque fois que c'est pertinent.             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir une politique de communication pour la promotion du catalogue à la fois pour Juragenda 21 et 50 + santé                 <ul style="list-style-type: none"> <li>- conférence de presse pour le lancement</li> <li>- points presse</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

<sup>1</sup> Cf. exemple de fiche en annexe.

	<p>- identification des acteurs relais sur le Canton du Jura (p. ex. Chambre de commerce, SUVA Jura, Cercle de santé et sécurité au travail, etc.) et présentation du produit dans les différentes enceintes des partenaires relais.</p> <p>- Identification des relais cantonaux et intercantonaux ainsi que participation aux tables rondes cantonales organisées par 50 + santé.</p> <p><b>A partir de décembre 05</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affiner le plan de mise en œuvre et particulièrement avec les autres cantons.</li> <li>• Promouvoir le catalogue auprès de petites entreprises du Jura et les soutenir de manière proactive à la mise en œuvre de mesures.</li> <li>• Garantir la transférabilité du catalogue auprès de l'ensemble des entreprises et des services publics de suisse.</li> <li>• Poursuivre un suivi sur la création des fiches complémentaires</li> </ul>
--	--

## 7. Conditions cadre

<i>Aspects du contexte social, culturel et politique à prendre en compte</i>	<p>Il existe une volonté du Canton du Jura de promouvoir la santé au travail au sein de l'administration, mais aussi des entreprises privées de la région et le projet de catalogue est largement soutenu par les deux ministres porteurs de Juragenda 21 (Ministre de l'Environnement et de l'Équipement et Ministre de la Santé, des Affaires sociales et de la Police).</p> <p>Les PME ne possèdent la plupart du temps aucun spécialiste de santé au travail pouvant consacrer le temps nécessaires à ces études. L'objectif de ce catalogue d'exemples concrets et chiffrés, est de donner les moyens aux PME d'appliquer certaines de ces mesures C'est pourquoi ce projet devra être accessible, axé sur des concepts simples et montrant des exemples "répliquables" facilement.</p>
--	--

## 8. Ressources

<i>Estimation des coûts</i>	<b>Poursuite de l'élaboration du catalogue</b>		
		<b>RCJU</b> <i>Nbr Heures et coûts en CHF</i>	<b>50+ Santé</b> <i>Nbr Heures et coûts en CHF</i>
	<b>Démarrage du projet</b>		
	- Mise en place du concept	40h 4'000.-	
	-Mandat à equiterre pour le lancement du projet et la création d'un site Internet	20'000.-	
	1. Recherche d'exemples généraux	10h 1'000.-	65h 6'500.-

	2. Eclairage sur la problématique "50 ans et +" et Recherche des exemples spécifiques "50 ans et +"	10h 1'000.-	50h 5'000.-
	3. Contacts avec les entreprises et rédaction des fiches	20h 2'000.-	100h 10'000.-
	Administratif relatif (contrats,...)	5h 500.-	30h 3'000.-
	Coordination du groupe d'accompagnement	30h 3'000.-	30h 3'000.-
	<b>Promotion du catalogue</b>		
	4. Documents	25h 2'500.-	32h 3'200.-
	5. Promotion du catalogue et soutien de PME du Jura.	80h 8'000.-	50h 5'000.-
	<b>Entretien du catalogue</b>		
	6. Recherche de nouveaux exemples et suivis des thèmes	100h 10'000.-	50h 5'000.-
	<b>Total</b>	<b>54'000.-</b>	<b>40'700.-</b>
<i>Fonds propres</i>	Voir le budget		
<i>Fonds externes</i>	aucun		

THEME :

2. Troubles musculo-squelettiques

ENTREPRISE : Mühlemann AG  
SECTEUR : Composants en plastique et métal  
TAILLE : moins de 500 employés  
Année du projet : 1998

## DESCRIPTION DU PROJET

### 1. Problématique

Mühlemann SA est une entreprise du secteur industriel. Pour la fabrication de ses produits, elle utilise des presses verticales à injection de taille importante dotées de postes de travail en hauteur. Les employé-e-s travaillant exclusivement sur ces machines souffraient de douleurs dorsales et le taux d'absentéisme de ces travailleurs-euses était élevé, en particulier pour les absences de courte durée. A la suite d'une enquête interne, la relation entre ces douleurs et la position au poste de travail a été prouvée.

### 2. Etude des postes de travail

Jusqu'alors, les employé-e-s effectuaient leur travail depuis des petites plates-formes fixes. L'étude menée par un ergonome de la Suva, mandaté par l'entreprise, a montré que seules les personnes de grande taille pouvaient travailler sans avoir à lever excessivement les bras.

### 3. Solution

La solution proposée a été l'introduction de plates-formes fixes, réglables en hauteur électriquement, sans effort. Ce type de plates-formes n'existant pas, l'entreprise en a elle-même développé le plan et construit le prototype. Après une période probatoire, d'autres machines ont été équipées de ce type de plates-formes.

## EFFETS DU PROJET

Le personnel a **apprécié** cette mesure et ressent moins de douleurs.

La production a augmenté de **10%** par machine.

Le taux d'erreur est passé de 1,01% à 0,57%.

Les absences ont baissé de manière sensible.

Les plates-formes, dont le coût s'élevait à **CHF**



Les nouvelles plates-formes réglables.

## CONTACT

**Mühlemann AG**

Burgunderstrasse 13

CH-4562 Biberist

Téléphone +41 (0)32 671 18 18

Fax +41 (0)32 671 18 28

[mail@muehlemann.ch](mailto:mail@muehlemann.ch)

[www.feintool.ch](http://www.feintool.ch)

## 1. LIENS

Ergonomie

Risques physiques, mécaniques et électriques

TMS